



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

POLICE
NATIONALE



Protéger, un métier.

Recrutement dans la police nationale,

le concours de gardien de la paix est d'actualité !

Être gardien de la paix, c'est avoir accès, tout au long de sa carrière, à de multiples métiers et de nombreuses possibilités d'évolution :

- métiers de la sécurité publique : assistance aux personnes, intervention, prévention des actes de délinquance, intervention, investigation,
- métiers des compagnies républicaines de sécurité : maintien de l'ordre, police de la route, secours en haute montagne, sauveteur en mer,
- métiers de la police aux frontières : lutte contre le travail clandestin, lutte contre fraude documentaire, démantèlement des filières exploitant les migrants, contrôle des flux migratoires,
- métiers de la police judiciaire : investigation spécialisée dans la lutte contre le crime organisé, les stupéfiants, le proxénétisme, la cybercriminalité,
- métiers du renseignement.

En 2021, plus de 3500 postes sont ouverts.

Après leur réussite au concours, les lauréats bénéficient d'une formation initiale rémunérée de douze mois au sein d'une école nationale de police. Ils choisissent leur première affectation en fonction de leur rang de classement. Au terme de douze mois, ils sont titularisés. Bénéficiant alors de la continuité de l'emploi, ils peuvent connaître de multiples possibilités d'évolution : géographique, fonctionnelle, hiérarchique.

Le recrutement est accessible aux personnes extérieures à l'institution. Il convient pour elles de passer le **concours externe**.

Le premier concours interne est réservé aux agents de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière, des organisations internationales intergouvernementales et aux militaires.

Les adjoints de sécurité, les cadets de la République et les gendarmes adjoints volontaires bénéficient d'un accès qui leur est propre (**second concours interne**).

Pour candidater,

Les inscriptions sont ouvertes du 17 mai jusqu'au 16 juillet 2021.

<https://www.devenirpolicier.fr/inscriptions>

Les épreuves d'admissibilité se dérouleront le 21 septembre 2021.

Pour s'informer,

<https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre>

<https://www.devenirpolicier.fr/nous-contacter/Objectifpolice>

N'hésitez pas à contacter vos conseillers au recrutement, à solliciter un rendez-vous ou à demander à participer à une de nos séances d'information!

CONTACT INFO:

Tél.: 03 87 16 13 69

info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr